



Le 22 février 2018

Présentation de Clotilde Nyssens

Cette après-midi, nous avons la joie de recevoir Madame Clotilde Nyssens.

Madame Nyssens est Belge et Italienne par son mari.

On comprend dès lors qu'elle soit d'une part licenciée en Droit belge de l'université de Louvain et d'autre part en Droit italien, de l'université de Bologne. Elle est également diplômée en relations internationales du John Hopkins University de Bologne.

Madame Nyssens a 3 enfants et est grand-mère de 7 petits-enfants, bientôt 8.

Elle est avocate honoraire du Barreau de Bruxelles et assura les fonctions d'attachée parlementaire ainsi que de conseillère communale à Schaerbeek. Elle fut sénatrice et députée CDH en y privilégiant ses priorités qui sont entre autres la justice, la bioéthique, les familles, la protection de la jeunesse, les étrangers. (Même si Madame Nyssens me semble modeste, j'ai quand même envie d'ajouter qu'elle a reçu la décoration de Chevalière de l'Ordre de Léopold.)

Pour en revenir à la politique, Madame, vous avez osé affirmer vos convictions-que je trouve fort interpelantes-je vous cite : « *N'avons-nous pas le devoir de faire de la Politique ? L'une des formes les plus élevées de la charité ? Et une manière de contribuer à l'amélioration de la cité.* » Comme on aimerait que les politiciens vous entendent, Madame...

On comprend dès lors que, si vous avez décidé en 2010 de vous retirer de la politique, vous n'avez pas renoncé à vos engagements. En effet, vous prônez le dialogue avec le monde musulman en tant que membre de la CIRI, c.-à-d. la commission interdiocésaine des relations avec l'Islam et vous êtes vice-présidente de la commission de surveillance des prisons de Forest et de Berkendael. Cet organe de contrôle externe à la prison et composé de bénévoles est chargé de vérifier les conditions de détention derrière les barreaux.

Et c'est ici que nous en venons à votre conférence de cette après-midi : « Regards d'une commissaire de surveillance sur les prisons ; les détenus sont-ils traités avec dignité ? »

De l'extérieur, le monde carcéral est parfois fort mal connu, voire mal perçu et soulève de nombreuses réactions et questions.

Tout au long de l'année 2017, on a pu lire dans la presse, différents articles sur les prisons. Commentaires parfois encourageants, affirmant que les conditions de détention se sont améliorées mais surtout aussi des rapports accablants, comme celui du parlement wallon en mars 2017 déclarant que l'état de santé des détenus reste dramatique. La Cour Européenne des Droits de l'Homme a d'ailleurs condamné plusieurs fois la Belgique à ce sujet.

Sans vouloir aller forcément dans le sens de l'avocat de Marc Dutroux, Bruno Dayez qui vient de sortir un livre sur la libération éventuelle de son client, il est certain que la situation carcérale en Belgique semble devenue préoccupante.

Alors, qu'en est-il exactement ? Nous avons besoin du regard d'une commissaire de surveillance sur les prisons.

Merci, Madame, de venir cette après-midi nous partager votre expérience.